



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services à la personne

Question écrite n° 29801

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur les propositions exprimées par la Fédération nationale des Associations de retraités de l'artisanat (FENARA). Concernant la prise en charge de la dépendance, la FENARA préconise une réelle formation professionnelle des personnes chargées de l'aide à domicile. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29801

Rubrique : Services

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 2008, page 7279

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)